

**Réseau d'échanges réciproques de savoirs**

Chacun possède un savoir qu'il peut partager. Les 170 adhérents du réseau sont tour à tour demandeurs puis offreurs de savoirs. L'échange et le partage sont les clés du succès de ce laboratoire de renouveau du lien social. Le réseau porte aussi le projet «Rivage», espace d'écoute et d'accompagnement dédié à la famille. Une psychologue et une équipe de bénévoles accueillent parents, enfants, grands-parents... pour des entretiens particuliers ou des activités collectives et ludiques. «Rivage» est une action soutenue par le mouvement «Ecole des parents et des éducateurs». **222 avenue du Général De Gaulle Bourges. Téléphone : 02 48 65 08 31 E-mail : rers.rivage@club-internet.fr Permanences : du lundi au vendredi de 13h à 17h et le mardi de 15h à 18h Subvention 2009 du Conseil Général du Cher : 4000 euros pour le réseau d'échanges de savoirs, 7800 euros pour «Rivage» et participation au financement d'un poste «Cap'Asso».**

**L'Université populaire du Berry**

Les universités populaires sont nées en France sous l'influence des nouvelles conceptions de l'enseignement, expérimentées au Danemark dès la fin du 19ème siècle. L'UP du Berry (existant sous sa forme actuelle depuis 1981) fonde toujours ses activités sur l'idée que partager le savoir, c'est rendre égaux les hommes et créer du lien social. L'Université populaire compte aujourd'hui environ 800 adhérents et de nombreux bénévoles, dont une majeure partie des intervenants. Tout le programme 2009/2010 est consultable sur <http://www.up-berry.org>

A noter : le 20 octobre, une conférence sur le patrimoine des voies navigables du Cher où il sera question du canal de Berry. Cette conférence sera suivie, au printemps, d'ateliers patrimoniaux autour du canal : quelles idées partager pour sa mise en valeur patrimoniale ?

**Maison des associations, 23 rue Gambon 18000 Bourges. Tel. : 02.48.65.44.87 Fax : 02.48.70.77.58 Subvention 2009 du Conseil Général du Cher : 4000 euros.**

**Association Antoine Moreau : une nouvelle maison de retraite**

Ce sont des habitants de Bourges qui se sont engagés pour accompagner la création d'un nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Installé route de la Charité sur le terrain de l'ancien couvent, cet établissement associatif est accessible à tous du fait de son « habilitation à l'aide sociale ». C'est un établissement de petite taille (65 lits) que le Conseil Général a soutenu pour son ancrage en bordure des quartiers nord de Bourges et de notre canton. Il donne ainsi à ce quartier un équipement public de plus. 30 emplois ont été créés, qualifiés, stables, principalement à temps complet,... et non délocalisables. **Association Antoine Moreau, 52 av. Arnaud de Vogüé 18000 Bourges. Subvention d'investissement du Conseil Général : 1 460 000 €**

# Le Conseil Général participe à la qualité de votre cadre de vie



Ce n'est pas une obligation du Conseil Général. Mais c'est un choix que la majorité départementale a défendu : celui d'être aux côtés des communes pour les aider dans certains de leurs projets. Aux côtés des communes rurales, bien sûr ; mais aussi aux côtés des villes comme Bourges et Vierzon.

Dans le cadre du Plan de Renouveau Urbain, les travaux de requalification des rues ne manquent pas au Moulon. La rue Félix Chédin, route départementale, sera totalement requalifiée. Le Conseil Général a apporté aussi son soutien à la création de la voie d'extension du COMITEC (91 000 €), à l'amélioration de la rue Cuvier (14 000 €) et à celle, en cours, de l'avenue de la Libération

(272 910 €). En 2010, c'est la rue de la Sente aux Loups qui bénéficiera, à son tour, d'un sérieux « lifting » (602 007 € apportés par le département).

Le Conseil Général est aussi un des financeurs de la reconstruction du Foyer de Jeunes Travailleurs « la Charmille », à la place de l'ancien vélodrome Tivoli. Enfin, à la limite du canton, il a participé à la remise en état de la plaine du Moulon.

Côté sud de la voie ferrée, il contribue à la transformation de la Chapelle de l'Hôtel Dieu et a apporté son soutien financier à la rénovation du Centre Nautique.

Parmi les autres grosses opérations, qui concernent toute la ville, on peut bien sûr citer le chantier qui s'ouvre pour redonner à la Maison de la Culture un écrin digne du XXIème siècle. Le Conseil Général y consacrera 1 285 000 € à partir de 2010.

**Info-service**

**Eco-Logis**

**Vous vous faites du souci pour la planète ? Vous n'arrivez plus à payer vos factures d'eau ? Rendez donc visite à l'éco-logis.**

L'« éco-logis » est un appartement presque « comme les autres ». Equipé de nombreux appareils de mesure, il permet à chacun de prendre conscience des économies d'énergie et d'eau possibles au quotidien. Vous y êtes accueillis et guidés par une animatrice compétente et efficace.

L'éco-logis a bénéficié du soutien de nombreux partenaires parmi lesquels le Conseil Général du Cher.

**Eco-logis : 9 rue Paul Gauchery apt 475 à Bourges Visites sans rendez-vous du lundi au jeudi de 14 h à 18 h et le vendredi de 14 h à 17 h**

Libération - Moulon - Archelet - Gare - Rabelais - Gambetta - Arènes - Auron - Nation - Juranville Prado - Vauvert - Beauregard - Pierrelay - JJ Rousseau - Barbès - Th. Lamy

**La rentrée avec le Conseil Général**

A tout âge, les enfants et les jeunes ont bénéficié de l'arrivée de la gauche au Conseil Général depuis 2004 pour améliorer leurs conditions de vie scolaire.

**En maternelle, les bilans de santé** sont désormais effectués par les services départementaux pour tous les enfants de la tranche 3-4 ans. Ils étaient moins de 10 % à en bénéficier il y a dix ans.

**Depuis 2006, tous les jeunes** en âge scolaire et les apprentis bénéficient d'une prise en charge de **50 € sur leur carte jeune de bus**, grâce à l'initiative du Conseil Général. C'est une aide directe pour le budget familial.



Remise des dictionnaires au collège Littré

- Pour faciliter la réussite des collégiens, plusieurs actions ont été mises en place :
- avec un taux d'un ordinateur pour 3,5 collégiens, le Conseil Général fait nettement mieux que la moyenne nationale (1 ordinateur pour 6 collégiens) ;
  - tous les collégiens ont un droit ouvert de 100 € durant leur scolarité au collège, pour aider au financement des voyages scolaires. Cette année encore, les enfants de Littré, Victor Hugo ou Saint-Ex' iront ainsi visiter des lieux de mémoire (Verdun, Oradour, le Vercors), découvrir la France (Paris, Puy de Dôme, ...) ou les pays voisins (Allemagne, Espagne) ;
  - « Léz'arts ô collège » initiés en 2008, complètent l'opération « collège au cinéma » pour encourager le développement des pratiques artistiques et culturelles dans les collèges.
  - l'aide à la licence sportive s'applique aux activités organisées par l'UNSS au collège.

Le collège, c'est aussi la restauration scolaire : désormais service public départemental, elle a pour objectif la qualité et la sensibilisation des jeunes à l'équilibre alimentaire.

Enfin, beaucoup d'étudiants de Bourges bénéficient de l'engagement du Conseil Général pour l'enseignement supérieur : il est propriétaire des locaux de la fac de sciences ; il a reconstruit l'IUFM et il a pris en mains la rénovation de « la salle d'armes » à Lahitolle permettant l'extension de l'école d'ingénieurs et la réinstallation de la Faculté de droit.

**Quelques travaux prévus dans les collèges du canton**

- A Saint-Exupéry** : études et travaux pour la mise en sécurité gaz et électricité ; mise en place d'un portail automatisé avec contrôle d'accès et clôtures ; diagnostic préalable aux travaux de rénovation de la salle de restaurant.
- A Littré** : réfection des sanitaires des garçons, remplacement de chaudière et rénovation du système de chauffage, études et travaux pour la mise en sécurité gaz et électricité, études préalables à la maintenance sur les toitures.
- A Victor Hugo** : études et travaux pour la mise en sécurité gaz et électricité, raccordement au réseau de chaleur, réseau informatique sur 16 postes pour les élèves, étude pour la rénovation des salles de sciences

**Pour contacter votre conseillère générale**

**Irène Félix – Conseil Général du Cher – Place Marcel Plaisant 18023 Bourges Cédex – Tél : 02 48 27 69 72 Mél : i.felix@elus.cg18.fr - <http://irenefelix.blogspot.com>**

**Permanences :**

- **Moulon** : Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes, rue Louis de Raynal. Jeudis 8 octobre, 12 novembre et 17 décembre de 11 h à 12 h
- **proche du marché de la Halle** : 20 rue du Prinal Samedis 17 octobre et 14 novembre de 11 h à 12 h
- **à côté du Parc Saint-Paul (Museum)** : 2 rue Henri Sellier Mercredis 30 septembre, 28 octobre et 25 novembre de 17 h 30 à 18 h 30.



**Irène Félix**  
Vice-Présidente du Conseil Général  
Conseillère municipale de Bourges